

Réouverture sécuritaire et responsable de nos réunions

Publié le 19 juin 2020

Le but de ce message est de fournir des informations aux groupes à **considérer** lorsqu'ils s'acheminent vers la réouverture en toute sécurité des réunions en personne pendant la pandémie de COVID-19.

Nous savons que de nombreux membres des AA sont enthousiasmés par la perspective de se rencontrer à nouveau en personne, mais en raison de la grave dynamique de la situation actuelle, nous exhortons les groupes à organiser une réunion de conscience de groupe éclairée pour planifier la réouverture de manière sûre et spirituelle.

Si votre groupe décide de se rencontrer en personne, veuillez-nous en informer la région avec les détails afin que nous puissions mettre à jour vos informations de réunion sur le site Web.

Ces suggestions sont compilées à partir de plusieurs autres intergroupes et bureaux centraux à travers tout le pays afin de déterminer les meilleures pratiques pour protéger les membres des AA aujourd'hui pour les vingt-quatre heures à venir. Nous remercions tout particulièrement les régions suivantes de leur précieuses collaboration.

Région 78 - Alberta / Territoires du Nord-Ouest <http://www.area78.org>

Région 79 - Colombie-Britannique / Yukon <http://www.bcyukonaa.org>

Région 80 - Manitoba <http://www.aamanitoba.org>

Région 81 - Nouveau-Brunswick / Î.-P.-É. <http://www.area81aa.ca>

Région 82 - Nouvelle-Écosse / Terre-Neuve / Labrador <http://www.area82aa.org>

Région 84 - Nord-Est de l'Ontario <http://area84aa.org>

Région 86 - Ouest de l'Ontario <http://www.area86aa.org>

Nous espérons que vous tiendrez compte de ces directives pour protéger nos membres, notre fraternité dans son ensemble et les autres personnes avec qui nous entrons en contact. Ce message sera mis à jour régulièrement à mesure que nous apprendrons de nouvelles informations.

Nos Traditions

Les Tradition 1 et la 4 sont plus importantes que jamais. Nous devons tenir compte de la santé et du bien-être des autres membres des AA, et nous devons protéger la réputation positive et la bonne volonté des AA dans la communauté.

La tradition 1 nous dit: « *Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.* » Lorsque nous prenons des décisions de groupe, nous disons: "*Chaque groupe est autonome.*"

Cependant, la deuxième partie de la **Tradition 4** est tout aussi importante: « *sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement* ».

Ces traditions nous rappellent que nous devons veiller à ce que nos décisions de groupe n'affectent pas négativement nos amis et nos proches, ou les AA dans leur ensemble, et que nous, en tant qu'individus, agissions de manière à assurer notre bien-être commun.

Phase de déconfinement recommandée de l'état d'urgence Canada / et les provinces Canadiennes.

En tant qu'organisation et en tant qu'individus, nous ne sommes pas exemptés de la loi. Heureusement, notre programme de rétablissement nous ont appris à être des citoyens responsables, tant chez les AA que dans le monde. À compter du lundi 22 juin 2020, le Dr Arruda a annoncé que le Québec passe en deuxième phase de déconfinement public. Si nous voulons conserver le privilège de se rassembler, il faut respecter les règles que le Dr Arruda a énoncées lors de l'entrevue : 50 personnes au maximum et 1.5 mètre de distance entre chacune personnes et prendre en comptes des pièces plus basses que le standard canadien qui est de 8 pieds; avec une recommandation très forte de porter le masque. Pour de plus amples détails, veuillez consulter : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Soyons également conscients que des mesures punitives (amendes), de la part des autorités, peuvent être appliquées si les règles ne sont pas respectées. La Région ne sera nullement responsable de payer ces amendes. De plus, les locataires des salles pourront nous retirer l'accès aux locaux si leurs règles ne sont pas respectées.

Pendant que l'état d'urgence demeure en vigueur, le gouvernement continue de faire respecter le port de masques faciaux, de protocoles de distanciation sociale et d'autres directives déterminées par la santé publique. Il se réserve également le droit de rétablir les restrictions s'il apparaît que le nombre de cas de COVID-19 au Québec commence à augmenter.

Satisfaire aux exigences des installations

Cela devrait aller de soi, mais les groupes doivent avoir la permission de leurs églises ou de leurs installations pour reprendre la réunion dans les locaux - soit à l'intérieur des locaux, soit sur le terrain à l'extérieur (comprend le stationnement). Idéalement, une copie écrite de ces exigences devrait être mise à la disposition de la conscience de groupe informée. (La protection contre d'éventuelles poursuites, - un aspect légal à considérer)

Considérations pour une réunion en personne

Une fois que votre groupe connaît ses responsabilités envers l'établissement, le groupe voudra peut-être considérer les questions suivantes pour aider à décider comment la réunion se déroulera. Veuillez noter que ces questions sont essentielles si nous sommes responsables.

- Votre groupe a-t-il une liste complète de courriels / téléphones pour communiquer avec les membres du groupe?
- Comment votre groupe garantira-t-il le nombre maximum de personnes autorisées dans votre espace de réunion?
- Une très grande majorité de groupe ont prises la décision de tenir des réunion hybrides afin de donner la chances aux membre malades, âgées ou craignant d'être contaminés de participer, ce qui constitue l'option la plus sécuritaire à travers le monde. Comment pouvez-vous lier les deux technologies?
- Que se passe-t-il lorsqu'un nouveau se présente et que la capacité de la salle est atteinte?
- Comment votre groupe assurera-t-il la distance sociale appropriée?
- Comment votre groupe s'assurera-t-il que les masques sont portés?
- Comment votre groupe traitera-t-il les personnes qui refusent de se conformer aux règles de distanciation sociale?
- Votre groupe éliminera-t-il la distribution de café et de nourriture?
- Votre groupe demandera-t-il aux membres de vérifier les températures, par exemple, à la maison, avant la réunion avec un (thermomètre infrarouge – mention importante)?
- Comment votre groupe désinfectera-t-il les surfaces de contact avant et après chaque réunion?
- Et si quelqu'un de votre groupe doit subir un test de dépistage de COVID 19? Garderez-vous un dossier de chaque participant à chaque réunion afin qu'il puisse être informé en attendant les résultats? (important) À quel moment cette liste peut-elle être détruite?
- Que faire si la recherche des contacts est nécessaire? Comment votre groupe aidera-t-il les responsables locaux de la santé à rechercher les contacts? Remarque: Il n'est pas nécessaire de rompre l'anonymat d'un autre membre pour le suivi des contacts. Les membres peuvent simplement dire qu'ils se sont rencontrés en tant qu'amis ou dans le cadre d'un rassemblement spirituel.
- S'il est impossible de passer un panier physique, comment votre groupe collectera-t-il les contributions de la Septième Tradition? Un compte électronique a-t-il été créé?
- Comment le matériel physique (livres, littérature, listes de réunions / téléphones, pièces d'anniversaire, scripts de réunion et autres matériels de lecture) sera-t-il géré?
- Le matériel de réunion physique peut-il être remplacé par du matériel virtuel?
- Quelle sera la politique de votre groupe si un participant est ouvertement malade (par exemple, toux et / ou fièvre)?

À propos du suivi des contacts

Le suivi des contacts est une mesure de contrôle employée par le personnel des services de santé locaux et nationaux comme stratégie clé pour empêcher la propagation du COVID-19.

Dans le cadre du programme de recherche des contacts du Québec, les concitoyens qui ont été testés positifs pour COVID-19 devraient s'attendre à un appel téléphonique d'un enquêteur pour demander des informations, y compris une liste des contacts connus de la personne. Les traceurs de contacts contacteront ensuite chacun de ces contacts pour les aider à se mettre en quarantaine en toute sécurité, à trouver d'autres dispositions si nécessaire et à les aider à se faire tester pour COVID-19, si cela est recommandé.

Pour s'assurer que notre bien-être commun passe en premier, les groupes qui se rencontrent en personne devraient avoir un plan d'urgence en place si un membre a un résultat positif au test COVID-19. Les traceurs de contact contacteront l'établissement et le groupe, peu importe quoi, il est donc important que les groupes soient préparés à l'avance avec un moyen de protéger la santé et l'anonymat de chacun.

Les traceurs de contact pratiquent déjà une version de notre principe d'anonymat. Ils doivent respecter les lois, ce qui signifie que lorsqu'une personne teste positif pour COVID-19, les traceurs de contact avertissent les autres de leur exposition potentielle aussi rapidement et avec sensibilité que possible, tout en protégeant la vie privée et l'identité du patient.

Autres considérations

- Comment le groupe accueille-t-il les membres à haut risque? Les membres plus âgés des AA ou ceux dont le système immunitaire est affaibli peuvent ne pas être en mesure ou à l'aise de retourner à votre réunion physique jusqu'à ce qu'il y ait un vaccin efficace COVID 19.
- Votre réunion souhaite-t-elle rouvrir l'espace physique et abandonner la réunion en ligne lorsque vous revenez à la salle de réunion uniquement? Ou envisagerait-il de devenir temporairement une réunion « hybride » combinant la réunion en personne avec un accès en ligne?

Nous sommes responsables

Heureusement, les nouveaux arrivants sont devenus sobres dans les réunions en ligne. Ce que cette pandémie nous a appris, c'est qu'il existe de nombreuses façons de se connecter et de nombreuses façons de transmettre le message. Bien que nous manquions tous de nous rencontrer en toute sécurité en personne, nous avons encore plus d'outils à notre disposition pour rester sobre. Bien que les réunions en ligne ne remplacent pas la nécessité de réunions en personne, elles ont ajouté à toutes les façons dont nous pouvons transmettre le message d'espoir et de rétablissement aux alcooliques et aux personnes âgées encore souffrant. Ainsi, nos décisions de réouverture devraient être prises avec soin et délibéré. Une puissance supérieure nous guide à travers ce processus si nous demandons de l'aide.

Je suis responsable... si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que la main des AA soit toujours là et de cela, je suis responsable.